



# Concours général.

## Une lycéenne récompensée par le ministre

À 17 ans, l'Ébroïcienne Marie Vallognes a été désignée lauréate du prestigieux Concours général des lycées et des métiers, qui distingue les meilleurs élèves de France dans leur discipline.

Elle s'est préparée de nombreuses heures, pour une épreuve dont les exigences sont « **bien supérieures à celles du bac** ». Âgée de 17 ans, Marie Vallognes, élève de terminale au lycée Léopold-Sédar-Senghor, a été désignée lauréate du Concours général des lycées [*voir encadré*], qui récompense chaque année les meilleurs lycéens et lycéennes de France dans leur discipline respective. « **Notre objectif est de permettre aux élèves d'aller le plus loin possible. Avoir une élève parmi les meilleurs de France dans sa discipline est donc très satisfaisant** », s'est réjoui Michel Lesage, le proviseur du lycée Léopold-Sédar-Senghor.

Inscrite à l'examen par sa professeure de physique-chimie, Pascale Mouquet, qui a repéré ses aptitudes, Marie, élève de l'internat, s'est préparée « **quelques heures par jour, le soir et le midi** ». Les deux épreuves, à savoir l'écrit et les TP (travaux pratiques) se sont déroulées entre le mercredi 8 mars et le mardi 4 avril. Les élèves concourants ont été évalués par des jurys composés d'enseignants et de professionnels qualifiés, et présidés par des inspecteurs.

### Une récompense valorisante

Après délibération, le jury attribue les récompenses : trois prix, jusqu'à cinq accessits et jusqu'à dix mentions (sans classement). Par ailleurs, le jury n'est pas tenu d'attribuer toutes les récompenses. Il peut également désigner des ex æquo. Purement honorifiques, ces distinctions n'ouvrent aucun droit à l'obtention de bourses d'études et ne dispensent pas des frais d'inscription dans les universités et dans les classes préparatoires aux grandes écoles. « **Il n'y a pas de conséquence directe, si ce n'est une satisfaction personnelle et une mention qui viendra enrichir le CV de l'élève et sera valorisée durant la suite de son parcours** », commente Michel Lesage.

Les résultats du Concours général des lycées ont été dévoilés le jour de la cérémonie de remise des prix, qui se déroulait à Paris dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, en présence du ministre de l'Éducation nationale, Pap Ndiaye, jeudi, en fin d'après-midi. Au moment d'imprimer ces lignes, Marie ne savait pas encore si elle obtiendrait le 2<sup>e</sup> ou le 3<sup>e</sup> prix.

SL



Marie a embarqué pour Paris accompagnée de Michel Lesage, le proviseur, Pascale Mouquet, sa professeure de physique-chimie et Mathilde Châtelais, la CPE de l'établissement. SL



L'élève a reçu une invitation adressée par le ministre de l'Éducation nationale. SL



Concours général – Marie Vallognes – Évreux Simon Lenormand